Où en est le vaste chantier du col de la Croix Fry ?

Cela faisait longtemps que le col de la Croix Fry n'avait pas connu de tels travaux. Le chantier d'une nouvelle résidence de tourisme bat son plein, en attendant le déplacement de la route et la construction d'un bâtiment communal. On fait le point sur les projets en cours.

MANIGOD

« *Des comme ça, on n'en fait pas tous les ans !* » Le chantier de réaménagement du col de la Croix Fry – à la fois front de neige de la station, pôle d'activité (hôtels, restaurants, loueurs…) et point de départ de randonnées – est incontestablement le plus gros du mandat de Stéphane Chausson à Manigod. Il se fait autour de trois projets.

1. Une résidence 5 étoiles

C'est le point de départ de ce vaste réaménagement. MGM a reçu le feu vert de la précédente municipalité, en 2020, pour édifier une résidence de tourisme haut de gamme (5 étoiles) entre la route du col et le restaurant Chez Fonfon. Les travaux du "Hameau de l'Ours" ont démarré en avril.

« *La livraison est prévue pour l'été 2024* », annonce Nicolas Grisard, le directeur commercial du constructeur.

Au total, 48 appartements seront construits (lire ci-contre). Les futurs propriétaires (et leurs locataires) disposeront notamment d'espaces bien-être (piscine couverte chauffée, sauna, hammam…), soins/massages et fitness.

Les résidents « *sortiront par l'arrière et seront tout de suite sur les pistes* », décrit-il.

2. Un bâtiment communal

Au programme immobilier privé s'est greffé un volet communal : la construction d'un bâtiment d'accueil et de services. Ce sera « *une grosse évolution* », selon Stéphane Chausson, alors « *qu'il n'y a pas d'équipement public* » dans ce secteur.

Le lieu rassemblera l'office de tourisme, Labellemontagne (gestionnaire du domaine skiable), le club des sports et l'École du ski français (ESF). Ces deux dernières structures avaient un vrai besoin de locaux, d'après l'édile. À cela s'ajouteront une crèche saisonnière – à destination « *des gens qui travaillent sur le site* », précise Stéphane Chausson – et une halte-garderie, pour ceux « *qui veulent aller skier 2h et déposer leur enfant* ». Mais également une salle hors sac, deux locaux commerciaux, des logements saisonniers et des sanitaires.

Le futur équipement sera bâti en face de l'hôtel-restaurant Les Rosières, à la place des bâtiments actuels. Les travaux doivent démarrer en avril 2023 avec une réalisation du rez-de-chaussée pour pouvoir accueillir l'ESF et les remontées mécaniques l'hiver suivant.

3. Route et stationnement

Le troisième volet se situe sur la route. L'objectif est de dévoyer la RD 16 pour que la zone de stationnement actuelle soit transférée de l'autre côté de la chaussée. Cela permettra « *d'avoir les parkings à proximité du front de neige pour que les skieurs ne traversent plus la route* », résume le maire. Le nombre de places n'est pas encore donné, mais il s'agira d'un parking stabilisé. Aujourd'hui « *un peu sauvage* », le stationnement sera donc davantage « *organisé sur la partie centrale* » du col.

Le chantier doit démarrer cet été. Côté calendrier : le parking et le nouveau tracé de la route seront « *structurés pour cet hiver* », mais la nouvelle chaussée ne sera enrobée et utilisable qu'en 2023.

Au final, l'ambition est « *en une seule opération de rattraper les 30 années de retard de développement et d'attractivité du col de la Croix Fry* », avait annoncé la Ville dans la plaquette de présentation du projet.

MAXIME PETIT

En haut, le chantier de la résidence MGM. En bas, la zone de stationnement actuelle au bord de la RD 16, et l'emplacement du futur bâtiment communal.

En chiffres

5 213 m² de surface de plancher dans la future résidence de tourisme de MGM pour **14** mètres de hauteur.
48 appartements, de 2 à 5 pièces duplex, et d'une surface de **40** à **120** m², au sein de la résidence du "Hameau de l'Ours".
Le prix moyen est de **430 000** euros HT pour un appartement 3 pièces de **60-64** m² (avec parking couvert en sous-sol, cave et espace skis).
1 600 m² de surface de plancher créée pour le nouveau bâtiment d'accueil et de services, qui fera près de **13** mètres de hauteur et aura une emprise au sol de **685** m².
5,4 millions d'euros de budget pour la restructuration du col de la Croix Fry et la construction d'un bâtiment d'accueil et de services.

VIDEO à regarder sur l'Essor Savoyard.fr

Le Hameau de l'Ours doit être livré en 2024. Cette résidence 5 étoiles abritera 48 appartements. **Visuel MGM**

La 1ère partie du bâtiment communal devrait accueillir l'ESF et les remontées mécaniques en 2023. **Atelier Canopée**